



## Syndicat de l'enseignement des Bois-Francs

3, rue Bécotte, Victoriaville, Qc G6P 8K6

Tél. : 819 809-2206 Téléc. : 819 809-2230

Courriel : secretariat@sebf-csq.ca site Web : sebf-csq.ca

# LE LIEN

19 novembre 2021  
Volume 44, numéro 3

Mot de la présidente

*Nancie Lafond*



### **Pour contrer la pénurie : agir en dehors de la boîte!**

**Les premiers effets de la pénurie du personnel enseignant sont apparus vers 2017 et c'est autour de cet enjeu que le SEBF avait mené ses travaux pour le renouvellement de l'Entente locale. Nous étions d'avis que la mise en œuvre de dispositions pour encadrer l'octroi des congés sans traitement à temps partiel, des congés ponctuels et des retraites progressives ne suffirait pas à calmer le jeu; il fallait aussi mettre en place des mesures attractives et rétentives pour convaincre la relève et les personnes d'expérience de rester dans les écoles et les centres du territoire. Nous avons proposé plusieurs solutions, mais nous nous sommes butés à de vieilles façons de faire...**

Aujourd'hui, force est de constater que nous frappons le mur. Ce que l'employeur appelait la *rareté de main-d'œuvre* en 2017 est vite devenue une pénurie qui a l'effet de fragiliser tout le réseau. L'étape des beaux discours est révolue; nous devons maintenant mettre en œuvre des actions concrètes et immédiates pour éviter une crise encore plus grave qui affecte tout le monde dans les milieux.

Bien sûr, il faut trouver des incitatifs pour augmenter le nombre d'inscriptions en éducation dans les universités québécoises. La FSE et la CSQ sont actuellement mises à contribution dans la recherche de solutions et la rémunération de tous les stages est l'une des avenues possibles. Nous devons aussi rendre cette profession humainement réalisable en revoyant la charge de travail, la tâche enseignante et la composition de la classe. La prochaine négociation qui débutera sous peu y sera entièrement consacrée, du moins, je l'espère.

Mais à court terme et plus près de nous, il y a du travail à faire pour trouver des idées qui diminueront les effets de cette pénurie. Les publicités sur Facebook, le recours incessant au système de dépannage, la suspension des libérations ponctuelles, le refus des demandes de retraites progressives et la réaffectation des enseignantes enceintes à des tâches pour lesquelles elles ne sont pas formées ne règlent absolument rien.

Au contraire, les impacts de ces mesures sur le personnel enseignant sont énormes et contre-productifs: arrêt de travail, démobilité, désengagement et même démissions hâtives.

La semaine dernière, le SEBF a enfin eu l'occasion d'échanger véritablement sur la question avec les ressources humaines du CSS. Nos propositions ont reçu une attention plus soutenue :

- Rémunération au taux enseignant pour la participation aux PI et aux rencontres volontaires pendant les périodes libres ou après l'école;
- Contrats de suppléance;
- Postes au champ 21 (suppléance);
- Choix des contrats pour toutes les personnes inscrites sur la liste de priorité et les listes de rappel;
- Balises sur la réaffectation des enseignantes enceintes;
- Accompagnement individualisé du personnel en retour progressif (invalidité).

### ***Et vous, quelles sont vos propositions?***

Je vous invite à présenter vos idées à la personne déléguée de votre école d'ici le 30 novembre. À la prochaine réunion du Conseil des déléguées et délégués, le sujet sera traité et **toutes les options** méritent d'être analysées.

Salutations syndicales!

*Nancie*

## Session de préparation à la retraite – 28 et 29 janvier 2022

L'AREQ-CSQ offre une session de préparation à la retraite aux personnes qui désirent prendre leur retraite d'ici le 30 juin 2023.

Les enseignantes et enseignants intéressés par cette session doivent s'inscrire en donnant leur nom au secrétariat du Syndicat au 819 809-2206. [La date limite pour vous inscrire est fixée au 17 décembre 2021.](#)

**Réservation de chambre :** un bloc de chambres a été réservé par l'AREQ-CSQ à l'Hôtel Delta par Marriott de Trois-Rivières jusqu'au 28 décembre 2021. Vous pouvez réserver votre chambre en téléphonant à l'hôtel et mentionnez faire partie du groupe « AREQ des Bois-Francs ». Faites vite; le bloc de chambres se remplit rapidement.

**Endroit :** Hôtel Delta par Marriott, 1620, Notre-Dame Centre, Trois-Rivières, G9A 6E5. Téléphone : 819 376-1991.

**Horaire de la session :** vendredi, 28 janvier, de 18 h à 21 h 45 et samedi, 29 janvier, de 9 h à 16 h.

**Frais d'inscription :** 60 \$ pour les membres du Syndicat et 70 \$ pour la conjointe ou le conjoint non-membre. Notez que vous n'aurez pas à payer les frais d'inscription sur place, car le Syndicat sera facturé après la session.

*Les frais d'hébergement, de repas et autres sont à la charge des personnes participantes. Cependant, le SEBF accorde une somme de 150 \$ par membre pour favoriser la participation à cette rencontre. Les frais d'inscription seront déduits de ce montant et la différence vous sera transmise après la session.*



## Mise à jour des consignes sanitaires en milieu scolaire

Voici les mises à jour des consignes applicables en milieu scolaire en contexte de pandémie. Elles sont en vigueur depuis le 15 novembre 2021.

### Port du masque

Tous les **élèves du niveau secondaire** n'ont plus à porter le masque en classe, ni lors des activités parascolaires. Ils doivent toutefois continuer à le porter lors des déplacements dans l'école, dans les aires communes intérieures et dans le transport scolaire.

Le port du masque est toujours requis en classe pour les élèves du primaire, de la formation professionnelle et de la formation générale des adultes. Il n'est pas requis à l'extérieur.

Pour le **personnel**, le port du masque est obligatoire lorsqu'une distance de 1 mètre ne peut être respectée à moins qu'une barrière physique ne soit présente (plexiglas). Le masque est toujours requis dans les aires communes, lors des déplacements intérieurs et durant le transport scolaire.

### Précisions sur le passeport vaccinal

Les élèves de 13 ans et plus n'ont pas à présenter leur passeport vaccinal pour les activités qui se déroulent à l'intérieur de l'établissement et dans les autres lieux de pratique (aréna, salle d'entraînement privé, station de ski, etc.) pourvu que les activités soient prévues dans la grille-horaire de l'élève (ex. : cours d'éducation physique, sortie scolaire, entraînement d'une équipe Sport-études, etc.).

*Par Sonia Laliberté, vice-présidente*





# CONCOURS HISTOIRES DE PROFS



## Concours Histoires de profs

**Date du concours : 1<sup>er</sup> au 28 novembre 2021**

Salut la gang, c'est moi, Pierre Hébert!

Vous le savez, ma blonde est prof. Si vous aussi, vous connaissez un prof qui ne ménage pas ses efforts, on a un concours pour vous!

Que ce soit votre blonde, votre chum, amie, voisine, beau-frère, rendez-lui hommage avec un peu d'humour. Dites-nous comment toutes ces « tâches connexes » ont un impact dans votre vie ou dans la sienne!

Vous pouvez télécharger votre courte vidéo ou écrire vos anecdotes ci-dessous.

On veut des histoires vraies; comme quand votre blonde vous parle tout le temps du petit Zachary... même au restaurant! Ou quand elle apporte sa pile de correction au chalet ou à l'aréna...

À gagner, deux super week-ends VIP pour 2!

Un pour vous et un pour le prof.

Tirage le 1er décembre 2021

*Source: [profmafierte.com](http://profmafierte.com)*

### Surveillances de récréation au primaire

Dans la nouvelle convention collective nationale, une enveloppe fermée est prévue pour permettre la libération des enseignantes et enseignants de la surveillance collective au primaire. Aussi, l'Entente stipule que le Syndicat doit être consulté sur la répartition des sommes entre les écoles.

À ce jour, nous sommes toujours en discussion sur le sujet et l'objectif du SEBF consiste à ne pas ajouter de périodes fixées à l'horaire pour la récupération afin de ne pas alourdir la tâche des profs. Nous souhaitons donc que le temps qui sera retiré soit entièrement consacré à de l'encadrement, tel que défini dans la convention collective :

*8-6.01 a) Encadrement : Intervention auprès d'un élève ou d'un groupe d'élèves visant le développement personnel et social de l'élève en l'invitant à assumer ses responsabilités relativement à sa propre formation.*

En d'autres mots, nous voulons que les rencontres avec un ou des élèves qui visent à régler les conflits sur la cour, finir un travail, discuter de situations particulières, et autres interventions ponctuelles soient reconnues globalement dans la tâche. Pour nous, ce type d'intervention ne peut être fixé à l'horaire.

En attendant, sachez que les sommes de la convention collective sont entièrement réservées à cet usage. Nous espérons que cette disposition sera mise en œuvre rapidement et de la meilleure façon possible.

*Par Nancie Lafond, présidente*

## Assurance voyage et annulation de voyage

Après cette période de pandémie difficile, plusieurs personnes vont renouer avec le désir de voyager.

À cet égard, le **regroupement complémentaire facultatif 1** du régime Alter ego **doit être détenu** pour **bénéficier** de la **couverture d'assurance voyage avec assistance et d'annulation de voyage**. Si vous désirez ajouter cette protection, vous pouvez le faire maintenant en transmettant à l'employeur le formulaire « Demande d'adhésion ou de changement », et ce, minimalement plus d'une période de paie avant le départ, à défaut de quoi le changement demandé pourrait ne pas être encore en vigueur.

Cette couverture permet le remboursement des frais médicaux d'urgence encourus à l'extérieur de la province de résidence de la personne assurée. Selon les clauses du contrat, cette couverture demeure offerte même si un avis du gouvernement du Canada d'éviter tout voyage non essentiel est émis pour la destination choisie, à condition que la personne assurée présente un état de santé bon et stable avant le départ.

SSQ Assurance a mis en place une foire aux questions et un outil d'information sur les garanties d'assurance voyage disponibles au [ssq.ca/fr/coronavirus/voyage](https://ssq.ca/fr/coronavirus/voyage).

Vous pouvez également consulter les conseils aux voyageurs et les niveaux d'avertissement du gouvernement du Canada sur le site suivant : [Conseils aux voyageurs et avertissements - Voyage.gc.ca](https://conseilsauxvoyageurs.gc.ca)

*Par Me Camille Beauchemin, conseillère syndicale*



## Transmission des relevés de participation au RREGOP

Au cours des mois d'octobre à décembre, **le relevé de participation 2020** à votre régime de retraite du secteur public sera déposé dans l'outil *Mon dossier*, sur le site de Retraite Québec ([www.retraitequebec.gouv.qc.ca/mondossier](https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/mondossier)). Produit annuellement, votre relevé de participation est une référence incontournable pour vous aider à réaliser la planification financière de votre retraite (nombre d'années de service, scénarios de rentes personnalisés et droits et avantages liés aux cotisations).

Le 1<sup>er</sup> novembre dernier, Retraite Québec a annoncé la procédure suivante quant au mode de transmission des relevés de participation aux personnes qui participent au RREGOP :

### POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 48 ANS OU PLUS

- Le relevé sera disponible dans Mon dossier; il pourra être consulté, téléchargé et imprimé;
- Le relevé sera acheminé selon les préférences en matière de communication inscrites dans Mon dossier;
- Si la personne n'a pas accès à Mon dossier ou si elle n'a pas inscrit ses préférences en matière de communication, elle recevra son relevé par la poste.

### POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE MOINS DE 48 ANS

- Le relevé sera disponible uniquement dans Mon dossier; il pourra être consulté, téléchargé et imprimé;
- Une demande pourra être faite pour recevoir le relevé de participation par la poste, via l'un des services suivants :
  - ⇒ le service en ligne intitulé Demande de relevé de participation ([Retraite Québec - Consultation des relevés de participation \(gouv.qc.ca\)](https://retraitequebec.gouv.qc.ca/consultation-des-relevés-de-participation));
  - ⇒ le service téléphonique, en sélectionnant l'option appropriée ou avec l'aide d'un préposé aux renseignements.

*Par Me Camille Beauchemin, conseillère syndicale*

Pour suivre nos activités ou encore pour vous informer par différents articles intéressants, suivez-nous sur notre page Facebook.



